

Événement artistique autour de deux mondes : l'Art et le Sport - Subvention à l'Association Le Pavé dans la Mare

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le projet initié par l'Association le Pavé dans la Mare repose sur l'intention de mettre en lumière des langages communs insoupçonnés entre le monde de l'art et du sport (pour exemple le principe de la performance) et de permettre à ces deux environnements de se croiser et d'échanger.

Cet événement prend en compte le contexte global du sport : ses lieux, ses personnalités et son mode de fonctionnement pour se laisser envahir par des propositions artistiques. Le parti pris est de mettre en avant toute la force du monde sportif, en ouvrant ses disciplines sur un autre univers.

De septembre 2007 à février 2008, de nombreux artistes interviendront et investiront différents lieux à vocation sportive comme la piscine-patinoire La Fayette, le pôle sportif des Montboucons, et le Tennis Grand Besançon. Le principe de ces soirées performances est de réunir dans un même lieu, un artiste et un sportif.

Parallèlement, d'autres événements sont proposés : exposition dans la galerie du Pavé dans la Mare, un programme de rencontres littéraires avec des auteurs à l'initiative de la librairie les Sandales d'Empédocle, un cycle cinéma au Kursaal en partenariat avec le Théâtre de l'Espace.

Le coût total de cet événement à la charge de l'association est de 29 580 € HT répartis principalement en défraiements des sportifs et artistes invités et frais de communication. La Ville est sollicitée à hauteur de 12 000 €.

En cas d'accord, la somme de 12 000 € sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par les transferts et virements de crédits suivants :

- * 4 000 € en provenance du chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300 (Direction des Sports),
- * 4 000 € en provenance du chapitre 011.321/6042 CS 45000 (Direction Bibliothèques et Archives),
- * 4 000 € en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrits au chapitre 022.01/022 CS 20200 du budget primitif 2007.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider ce projet commun à deux secteurs d'activité : le sport et la culture,
- de verser une subvention de 12 000 € à l'Association le Pavé dans la Mare,
- d'autoriser les transferts de crédits mentionnés précédemment.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

«**M. Pascal BONNET** : On subventionne à hauteur de presque 50 % l'opération. Est-ce que l'association ne pourrait pas faire plus appel au mécénat et les contribuables être moins impliqués, d'autant qu'on a déjà beaucoup aidé le Pavé dans la Mare.

M. LE MAIRE : Vous savez, en ce qui concerne l'art contemporain...».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2007.